

La FFPA renouvelle sa gouvernance et renforce son ancrage agricole

Avec 25 candidatures reçues – 12 agriculteurs et 13 partenaires – réparties entre 5 sièges du collège Agriculteurs et 4 sièges du collège Partenaires, cette élection illustre le dynamisme démocratique et l'engagement des acteurs de la filière, tout en renforçant la diversité au sein de la FFPA.

Ce renouvellement s'inscrit dans la volonté de construire une gouvernance qui porte la voix des agriculteurs et veille à ce que l'agrivoltaïsme demeure un outil prioritairement au service des exploitations.

Ces nouveaux administrateurs viennent renforcer le collectif fondateur de 11 membres, poursuivant ainsi la construction d'une gouvernance ouverte, équilibrée et représentative de la diversité de la filière.

Avec un Bureau qui restera exclusivement composé d'agriculteurs, la FFPA garantit une gouvernance proche du terrain, guidée par l'intérêt des exploitations et structurée autour de trois priorités :

- **Primauté du projet agricole** : chaque installation doit soutenir l'exploitation et rester réversible, pour préserver les terres cultivables.
- **Place centrale des agriculteurs** : co-construction des décisions et suivi des projets dirigés par ceux qui vivent et connaissent le terrain.
- **Transparence et bénéfices pour le territoire** : chaque projet doit créer des synergies locales et des impacts durables et vertueux pour le territoire.

Une vision fidèle à ses valeurs

Aujourd'hui, la FFPA s'affirme avec une gouvernance consolidée et unie. Le Conseil d'administration renouvelé est composé de femmes et d'hommes profondément ancrés dans les réalités agricoles, porteurs d'une vision claire : promouvoir un agrivoltaïsme utile et durable, bénéfique aux exploitations et aux territoires.

Avec cette équipe, la FFPA se renforce : plus cohérente, représentative et pleinement tournée vers l'avenir, elle entend structurer la filière de manière équilibrée et durable.

Forte de cette nouvelle gouvernance, la FFPA poursuit sa mission : faire de l'agrivoltaïsme un levier de résilience, d'innovation et de fierté pour les agriculteurs et les territoires de France.

Composition du Conseil d'Administration

Collège Agriculteurs

- **Audrey Juillac**, agricultrice et administratrice sortante, impliquée depuis 4 ans au sein de la FFPA. Elle souhaite poursuivre son engagement pour défendre les porteurs de projets et accompagner la filière dans un contexte politique incertain.
- **Hugues Trameau**, agriculteur dans l'Yonne, combine élevage et production solaire sur 38 ha. Il défend un modèle où agriculture et énergie coexistent, promouvant un agrivoltaïsme pluriel et adapté à la diversité des exploitations.
- **Sylvie Daguet**, agricultrice en grandes cultures et déléguée régionale FFPA, porte un projet agrivoltaïque alliant agriculture régénératrice et sensibilisation à la transition. Elle

met son expérience locale et institutionnelle au service d'un agrivoltaïsme crédible et territorial.

- **Bertrand Patenotre**, agriculteur engagé depuis 2022 dans un projet agrivoltaïque, a rejoint la FFPA en 2023 pour défendre un modèle qui préserve l'activité agricole et sécurise un revenu complémentaire. Il souhaite promouvoir un agrivoltaïsme par et pour les agriculteurs, au service d'une filière durable et respectueuse des territoires.
- **Pierre Jubert**, ingénieur agronome et exploitant depuis 2018, allie performance économique et respect de l'environnement. Convaincu de la valeur du photovoltaïque pour la résilience et la transmission, il souhaite porter la voix des agriculteurs.

Collège Partenaires

- **Maître Diane Mouratoglou**, avocate associée chez BCTG Avocats depuis 2004, spécialisée en droit des affaires et immobilier. Elle accompagne depuis plus de 25 ans les projets d'énergies renouvelables et apporte à la FFPA son expertise juridique pour un développement éthique, équilibré et durable de l'agrivoltaïsme.
- **Cyrille Bouhier de l'Ecluse**, directeur du pôle agrivoltaïsme chez PHOTOSOL, cumule 12 ans dans le secteur agricole et 5 ans en énergies renouvelables. Pionnier de la filière, il défend un agrivoltaïsme vertueux et durable, partageant la valeur et répondant aux enjeux réglementaires, au service de la FFPA.
- **Thomas di Franco**, chef de projets et expert AgriPV chez VALOREM, fort de 5 ans d'expérience et impliqué au PNR-AgriPV. Il défend une vision collective et raisonnée de la filière, visant à renforcer l'acceptabilité des projets et promouvoir un agrivoltaïsme durable au service des agriculteurs et des territoires.
- **Sébastien Ackermann**, fondateur d'ASDEV, bureau d'études spécialisé en ingénierie agrivoltaïque, a accompagné près de 600 projets en France. Issu du milieu agricole, il défend un agrivoltaïsme éthique et crédible, plaçant l'agriculture au centre et conciliant rigueur scientifique, réalisme économique et respect du vivant.

L'élection de la présidence et du bureau de la FFPA sera organisée le **6 novembre 2025**, à l'occasion de la réunion du **premier Conseil d'administration**.

Contact presse : Laetitia Masson
Tel. 06 74 945 945
Email. l.masson@ffpa.fr